



Petit Ronchin

## Compte-rendu de la réunion de Comité de Quartier 23 FEVRIER 2010

**Représentant de la Mairie :** Mme Denise BAVYE - Conseillère déléguée à la démocratie participative.

**Membres présents :** Mme Marie Thérèse JANOT - Présidente déléguée du Comité de Quartier

Mmes Janina Cybulinska, Lucette Cuvellier, Dominique Pierre, Nicole Strebelle, Viviane Vasseur

MM Alain Cherrier, Patrick Drancourt, Frédéric Kuadjovih, Yann Longin, Pierre Paoletti, Bernard Smague, Marc Unal,

**Membres excusés :** Mme Rose Buffetaud

**Secrétaire de séance :** Mme Marie Paule Vandebussche.

En ouvrant la séance, Mme JANOT salue et remercie les nombreuses personnes venues ce soir à la réunion. Elle indique que l'ordre du jour est très chargé.

### **Approbation du compte rendu du Comité de Quartier du 24 décembre 2009**

Mme JANOT explique que l'approbation est une formalité. Celui-ci a été transmis par messagerie à chaque membre du Comité pour observations. Ces derniers n'ayant pas fait d'observations, le compte rendu a été considéré comme approuvé. Cette procédure permet ainsi de le porter très vite sur le site internet de Ronchin – rubrique « comité de quartier ». L'information est plus rapidement distribuée, donc plus vite connue.

### **Le déneigement de la commune**

**Il convient de rappeler tout d'abord que chacun est responsable de son trottoir et qu'il doit déneiger.**

Si le logement est occupé par des locataires, c'est aux locataires de faire le travail.

Mme Bavye indique qu'actuellement la Mairie déneige les abords de tous les services publics (écoles poste...etc).

La DDE déneige les grands axes de circulation. Une société payée par la Ville déneige certains secteurs à la demande de la DDE.

La Mairie souhaite que les Comités de Quartier soient les relais des habitants pour faire connaître des secteurs qui nécessiteraient une intervention de déneigement l'hiver prochain. Ce problème sera revu à **l'automne**.

## Compte rendu de la Commission Environnement

Un sondage a été effectué auprès des riverains des rues Henri Dillies et Voltaire. Les habitants de ces deux rues ont reçu dans leur boîte aux lettres une enquête relative à la bande cyclable à contre sens de la rue Dillies.

Si la rue Voltaire n'a pas répondu, 21 personnes de la rue Dillies ont répondu aux questions posées :

L'utilité de la bande cyclable : très peu de personnes approuve cette disposition. La majorité y est hostile (95 %)

L'éventuel changement des habitudes de déplacement : une très faible proportion est d'accord pour modifier ses habitudes de déplacement(5%), 95% n'envisagent pas de changer.

Les remarques suivantes ont été relevées :

L'utilité n'est pas démontrée,

Le stationnement est très problématique,

Les accidents seront très nombreux,

Quelle règle de priorité sera à appliquer ?

Les bicyclettes circulent sur les trottoirs, ce qui est dangereux pour les enfants.

D'autres remarques concernent l'environnement :

Les riverains soulignent l'absence de propreté (papiers, nourriture de pigeons, déjections canines)

De nombreuses poubelles restent toute l'année sur le trottoir, gênant la circulation des piétons.

Les habitants souhaiteraient que les haies sur le domaine public soient taillées et les arbres morts remplacés.

Certains soulignent les nuisances des antennes relais.

Les personnes présentes à la réunion pointent du doigt le problème du stationnement, lié aux travaux effectués pour le passage de la Liane et à la diminution du nombre de places de parking. Le problème est crucial pour la rue Dillies mais il est aussi important pour les rues Jules Guesde et Paul Lafargue.

Il faut donc réfléchir au problème global de stationnement et trouver une solution concertée. Lille Métropole Communauté urbaine en sera saisie.

Deux pistes sont à étudier :

L'application de la zone bleue

L'amélioration de la signalisation de parking disponible sur la place de Halle

L'interpellation de Lille Métropole Communauté Urbaine.

En ce qui concerne la difficulté de circulation des piétons sur les trottoirs (poubelles non rentrées), la Commune va rappeler à nouveau que des sacs sont mis à la disposition des habitants. Ces sacs remplacent les poubelles trop volumineuses pour les portes étroites des maisons.

### **Le petit journal**

Avant d'aborder ce point, Madame Bayve demande si nous acceptons de nous joindre aux autres comités de quartiers pour divulguer aux habitants une plaquette sur la police, avec les heures d'accueil, leur rôle.

Le comité rappelle qu'un guide très complet de Ronchin a été distribué en 2009 comportant ces indications.

Dominique Pierre, rapporteur de la commission Communication, nous présente les points suivants :

Le journal, tombé en désuétude, va être réactivé et sera distribué en fin de mois. La répartition des rues pour la distribution se fera à la fin de la réunion.

Ce journal rappellera le rôle des comités de quartier, leur fonctionnement, leurs buts, les membres, les diverses commissions mises en place.

Il comprendra également une rubrique d'informations pratiques.

### **Questions diverses**

Installation de jeux d'enfant dans le parc, voir avec la personne responsable  
Problèmes des travaux rue Louis Braille et Leclerc, de la sécurité des enfants pour les écoles. Ce dernier point a été signalé à la Communauté Urbaine.

Ces questions diverses seront examinées à la prochaine réunion du Comité de Quartier qui aura lieu le **mardi 27 avril à 19h**

**PROCHAINE REUNION  
mardi 27 avril à 19h**